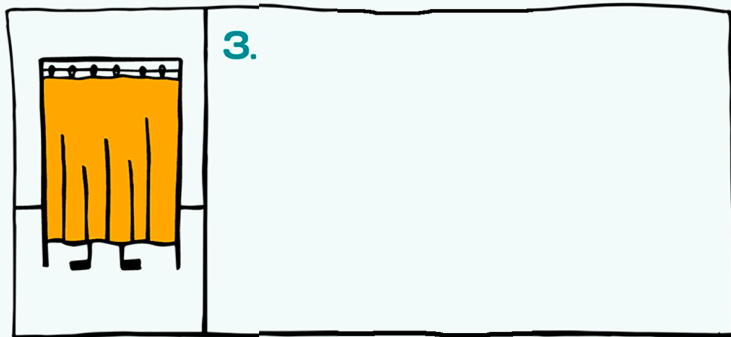
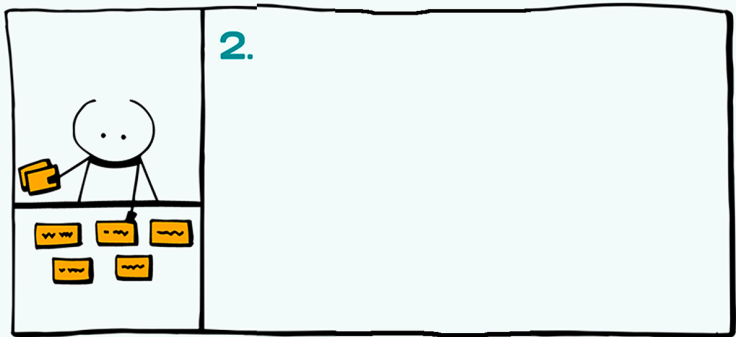


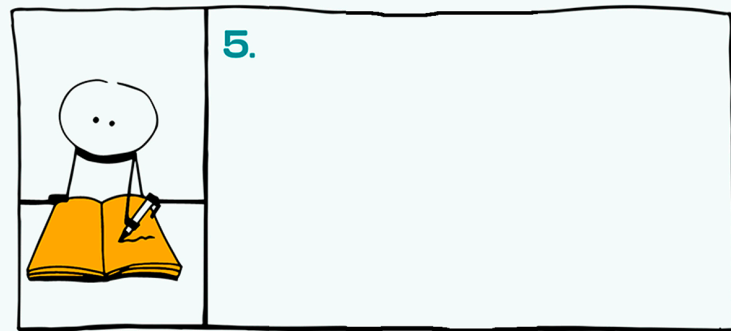
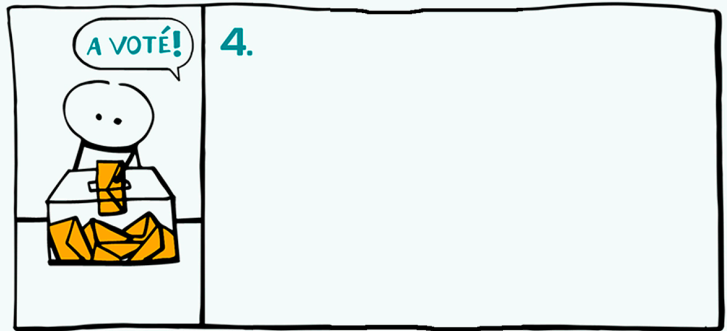
Il faut d'abord montrer sa carte d'identité et sa carte d'électeur. Ça permet de vérifier qu'on est bien inscrit sur les listes électorales et qu'on a bien le droit de voter.

On se rend dans l'isoloir, une sorte de petite cabine fermée par un rideau. Une fois qu'on est dedans, à l'abri des regards, on met le bulletin du candidat pour qui on vote dans l'enveloppe.



Il faut signer pour prouver qu'on a bien voté. Ça permettra ensuite de vérifier que le nombre de bulletins correspond au nombre de votants.

On prend une enveloppe et des bulletins de vote. Ce sont les papiers sur lesquels sont écrits les noms des candidats. On n'est pas obligé de prendre tous les bulletins, mais il vaut mieux en prendre au moins deux, car le vote doit être secret : si on n'en prenait qu'un, tout le monde saurait pour qui on vote.



On montre une nouvelle fois sa carte d'identité et sa carte d'électeur. Puis on glisse l'enveloppe contenant le bulletin dans une boîte, qu'on appelle l'urne.